

12,2
milliards
d'euros

Chiffre d'affaires total pour les vins et eaux-de-vie français exportés dans le monde

13,3 %

du vignoble français est improductif en raison des maladies du bois, soit près de 100 000 ha

500 000

emplois directs et indirects sont générés par la viticulture sur le territoire français

4,84
millions

d'hectolitres sont importés depuis l'Espagne chaque année, soit près de 18 % du volume de vins consommés en France

UN BESOIN URGENT DE SIMPLIFICATION

La charge administrative ne cesse de croître et il n'est pas rare de passer plusieurs jours dans son bureau plutôt que dans ses vignes pour y faire face. Pourtant certaines mesures simples simplifieraient notre travail :

- ➔ Retour à la CRD (capsule « Marianne ») obligatoire et suppression des documents d'accompagnement
- ➔ Mise en place d'un régime simplifié pour les petites entreprises agricoles

FAVORISER LES OUTILS AU SERVICE DE NOTRE REVENU

- ➔ Généraliser le Volume complémentaire individuel (VCI) à tous les vins
- ➔ Mettre en place des moyens mutualisés de prévention face aux incidents climatiques
- ➔ Favoriser le développement et le déploiement des cépages résistants

NOS PROPOSITIONS POUR LA FILIÈRE VITICOLE

PROTÉGER ET PÉRENNISER LA VITICULTURE FRANÇAISE

Que ce soit au niveau des maladies, de l'artificialisation des terres ou de la diabolisation de la consommation de vin, la viticulture française est attaquée de toute part. Il est temps que cela cesse. Il faut sauvegarder notre patrimoine viticole avant qu'il ne disparaisse.

Maintenir le vignoble français en limitant la multiplication des zones de non-traitement

Mettre en place des plans de gestion des maladies (du bois, flavescence dorée, etc.) administrés localement par les viticulteurs

Maintenir l'utilisation et la diversité de solutions phytopharmaceutiques pour limiter l'augmentation des résistances

Stopper la diabolisation du vin et favoriser une consommation modérée

Les représentants de la section Viticulture de la Coordination Rurale sont avant tout des producteurs qui portent leur vision et leur expérience du terrain dans les commissions nationales, régionales et départementales pour s'assurer qu'aucune problématique de notre profession ne soit oubliée.

POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS NOUS SIÉGEONS :

- ➔ au Conseil spécialisé Viticulture de FranceAgriMer
- ➔ à la section Viticulture du Fonds national agricole de mutualisation sanitaire et environnemental (FMSE)
- ➔ à l'Institut français de la vigne et du vin (IFV)
- ➔ dans les conseils de bassin viticole régionaux
- ➔ dans les ODG, les interprofessions ou encore les CRINAO

CR
Viticole
Agriculteurs Responsables

Le syndicat
100 % agriculteurs



08 2021 - RCS 401 348 552 00068 © AdobeStock - imprimé par BCR 32200 Gimont - Merci de ne pas jeter sur la voie publique

XAVIER DESOUCHE



Viticulteur en Charente (16)
Responsable de la section Viticulture

« La section Viticulture de la Coordination Rurale, 2^e syndicat agricole de France, rassemble des viticulteurs et vignerons qui représentent notre profession, qui vous représentent, au sein des commissions départementales, régionales et nationales.

La liberté d'entreprendre et les prix rémunérateurs sont deux de nos combats fondamentaux et sont au centre de nos préoccupations et revendications. Nous prenons toujours position dans l'intérêt des seuls viticulteurs et ne nous laissons pas influencer par les intérêts commerciaux ou les considérations idéologiques.

Nous mettons également le renouvellement des producteurs au centre de nos réflexions.

Rejoignez notre section et participez activement à la défense de votre profession ! »



COORDINATION RURALE

Section Viticulture
1 impasse Marc Chagall
32 000 AUCH

ANIMATRICE

Céline Baccei-Roumieux

04 67 47 52 30
06 38 14 67 02
section-viticulture@coordinationrurale.fr

**COORDINATION
RURALE**

VITICULTURE

